

CONCOURS Contrôleur principal

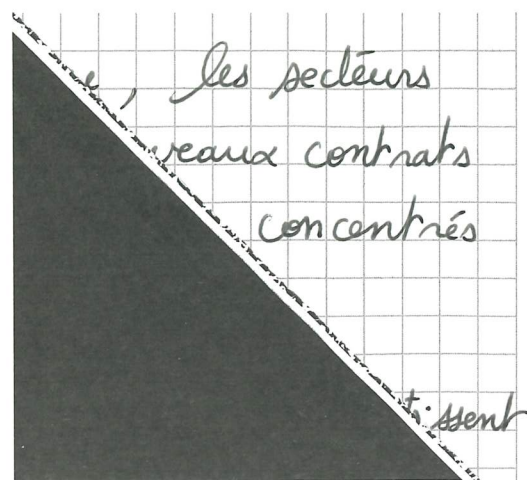
ANNÉE 2024

INDIQUEZ VOTRE NUMÉRO DE CANDIDAT

N°

Note :

N.B : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.



ÉPREUVE

de Note de synthèse

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 3

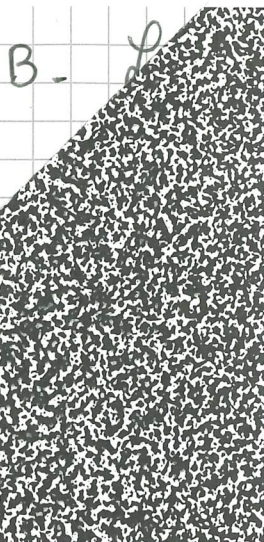
Sujet C : L'apprentissage en France.

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou autre organisme de formation ; et enseignement du métier chez un professionnel avec lequel l'apprenti a conclu un contrat, son employeur.

La loi "Avenir Professionnel" de septembre 2018 a réformé en profondeur ce dispositif et ainsi créé de nouvelles opportunités pour les apprentis, les employeurs et les CFA.

Comment se porte aujourd'hui l'apprentissage en France et comment se passe l'insertion professionnelle post-apprentissage ?

Nous répondrons à ces questions à travers deux parties. La 1^{ère} faisant le bilan de l'apprentissage



en France (I), l'autre présentant le bilan de l'insertion professionnelle des apprentis (II) -

I - Bilan de l'apprentissage en France.

Nous évoquerons d'abord la situation actuelle de l'apprentissage^(A) puis nous aborderons les évolutions qui ont eu lieu (B).

A. La situation de l'apprentissage.

En 2022, il existe près d'un million de contrats d'apprentissage. La majorité des apprentis sont sous contrat privé. Le nombre de contrat public reste encore très marginal (moins de 40 000 contrats).

En 2020, environ 500 000 contrats ont été signés entre un employeur et un apprenti. Un tiers des contrats sont signés par de très petites entreprises (entre 0 et 4 salariés) - Tout comme la variété des

diplômes préparés en apprentissage, les secteurs employeurs sont très variés. Les nouveaux contrats signés en 2020 restent tout de même concentrés dans le secteur tertiaire.

En 2021, près de 850 000 apprentis se répartissent au sein de formations du secondaires (environ 350 000) et de formations supérieures (environ 500 000). Sur les 850 000 apprentis, près de 550 000 sont des entrants en apprentissage.

Les filles sont moins nombreuses à choisir l'apprentissage. Elles représentent 40 % des apprentis en 2021. Dans l'enseignement secondaire, seul un tiers des élèves choisissent d'être en apprentissage.

Les filles déjà peu nombreuses en voie professionnelle dans le secondaire, ne sollicitent que peu l'apprentissage (32%).

En fonction des tranches d'âge les apprentis ne sont pas présents de la même façon sur le territoire national : Entre 15 et 19 ans il sont plus présents en région, entre 20 et 24 ans ils se concentrent davantage en région parisienne.

Ce constat fait appel à une forte évolution de l'apprentissage ces dernières années.

B. Les évolutions de l'apprentissage.

Le nombre de contrat d'apprentissage m'a cessé de croître entre 2012 et 2022. Il a doublé. Bien que le nombre de contrat signé avec le secteur public ait également doublé, il ne concerne que peu d'apprentis.

Entre 2019 et 2020, le nombre de contrat débuté augmente de 42%. La croissance est absorbée par le secteur privé (+44%). Quelque soit la taille de l'entreprise, les évolutions de nouveaux contrats signés sont fortes.

Ces fortes évolutions sont principalement dues à un effectif d'apprentis qui augmente de 48% au sein des formations supérieures et de nouveaux apprentis.

Bien que les filles choisissent peu l'apprentissage, en 2021 dans les diplômes de niveau 6, elles sont aussi nombreuses que les garçons. Dans le secondaire, entre 2011 et 2021, la part des filles apprentis augmente légèrement.

Certaines réformes comme celle de 2009, ont également joué dans la répartition des apprentis au sein du secondaire.

De plus, la préparation de diplômes du supérieur faisant appel à l'apprentissage étant de plus en

NUMÉRO DE CANDIDAT	ÉPREUVE DE	INTERCALAIRE N°
	Note de synthèse	1/3

plus courant, l'âge des apprentis augmente. En 2020, 38% des entrées en apprentissage se font entre 18 et 20 ans (36% en 2018) et 35% entre 21 et 25 (25% en 2018).

Après un apprentissage, les apprentis vont s'insérer progressivement sur le marché du travail.

II. L'insertion professionnelle des apprentis.

Nous traiterons d'abord de l'insertion en fonction du diplôme (A) puis en fonction des autres facteurs (B).

A. L'insertion professionnelle en fonction du diplôme

Six mois après la sortie d'étude 65% des apprentis sont en emploi salarié dans le privé contre 41% des lycéens professionnels hors apprentis. Les apprentis s'insèrent donc plus facilement sur le marché du travail.

En fonction du diplôme préparé, les apprentis sont davantage avantagés que les autres. Par exemple, les apprentis diplômés d'un CAP ou d'un BAC pro ont deux fois plus de chance d'être en emploi six mois après leur sortie d'étude que les hors apprentis.

Il faut également mettre en lumière les taux

NUMÉRO DE CANDIDAT	ÉPREUVE DE	INTERCALAIRE N°

d'insertion en fonction des diplômes et des spécialités. Pour une même spécialité, les diplômés où l'on retrouve le plus d'apprentis en emploi sont les BP et les BTS.

Notamment dans des spécialités comme les services aux personnes, l'alimentation, la mécanique, le génie civil et le commerce, près de 80% des diplômés de BP et BTS sont en emploi au bout de six mois.

D'autres facteurs influent également sur l'insertion des apprentis.

B. L'insertion professionnelle en fonction des autres facteurs

Un autre facteur important est le sexe. En effet les femmes ont plus de mal à trouver du travail rapidement après un apprentissage. Au bout de 12 mois, en 2021, 66% des femmes étaient en emploi contre 72% des hommes.

La détention du diplôme est également discriminant. Si 75% des diplômés sont en emploi au bout d'un an, seul 63% des non-diplômés le sont.

L'apprentissage peut également servir de plus en plus sur la poursuite d'études, bien que moins importante que les lycéens hors apprentis. Le fait de s'insérer plus rapidement sur le marché du travail explique

NUMÉRO DE CANDIDAT	ÉPREUVE DE	INTERCALAIRE N°
	Note de synthèse	2/3

cette moindre poursuite mais m'est pas un frein
pour poursuivre une scolarité.

NUMÉRO DE CANDIDAT	ÉPREUVE DE	INTERCALAIRE N°
	Note de synthèse	3/3

L'apprentissage en France, longtemps cantonné aux formations professionnelles de l'enseignement secondaire croît fortement et particulièrement dans le cadre de formations du supérieur.

Son développement est un enjeu important et contribue à l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, dans un contexte de politique publique du "plein emploi", l'apprentissage prémunit des risques du chômage : les apprentis trouvent plus rapidement un emploi après leurs études, à niveau de diplôme égal, que les non-apprentis et accèdent rapidement à un emploi stable.